

# **ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS**

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

## **INFORMATION :**

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

## **DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS**

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

# Coutumes et Traditions de l'Oisans



Académie du Peyrou

Tu sais le mot, le pâtre sait la chose.

NUMÉRO 54 – novembre 2006

Avant 1789,  
le Mandement  
d'Oisans  
comprendait 21  
communautés, fort  
liées entre elles :

Allemond  
Auris  
Besse  
Bourg d'Oisans  
Clavans  
Freynet  
Gauchoirs  
Huez  
La Garde  
La Grave  
Livet  
Mondelent  
Mizoën  
Ornon  
Oz  
Saint-Christophe  
Vaujany  
Venosc  
Villar d'Arène  
Villar Eymond  
Villar Reculas

De leurs rivalités,  
de leurs  
solidarités,  
que reste-t-il?

## Remerciements

LE 10 SEPTEMBRE A OZ-EN-OISANS

Le joli village d'Oz, niché dans son superbe cadre alpestre, était le lieu fixé pour la tenue de notre assemblée générale annuelle. Plus d'une centaine de personnes s'y était ainsi donné rendez-vous dimanche 10 septembre, cordialement accueillies par son dynamique maire, M. Jean-Robert Wendling. Celui-ci n'hésita pas à servir de guide éclairé pour faire visiter la nouvelle station, encore en partie en travaux, et parler des aménagements réalisés et en cours.



L'assemblée se tint ensuite dans la grande salle des fêtes. Les nouveaux statuts de l'Association proposés par le Conseil d'Administration furent adoptés, avec une seule modification concernant les procurations dont le nombre fut, finalement, limité à 3 par personne. Le dense rapport moral et d'activités, ainsi que le bilan financier, furent approuvés à l'unanimité. Un beau bouquet fut remis sous les applaudissements à Emilie Basset, de Vaujany, lauréate du Prix *Montagn'Art* 2006 pour sa fontaine fleurie de Besse.

En 2006,  
malgré quelques  
additions,  
divisions,  
soustractions :

Allemont  
Auris  
Besse  
Clavans  
Huez  
La Garde  
La Grave  
Le Bourg d'Oisans  
Le Freney  
Le Mont de Lans  
Livet et Gavet  
Mizoën  
Ornon  
Oulles  
Oz  
Saint-Christophe  
Vaujany  
Venosc  
Villar d'Arène  
Villard Notre Dame  
Villard Reculas  
Villard Reymond

rivales  
et solidaires,  
sont des  
communes  
toujours vivantes.

L'on passa ensuite à l'élection du nouveau conseil d'administration : 19 membres furent élus, parmi lesquels 6 nouveaux : Mmes Geneviève Albarede, Yvette Gaude, Corinne Guiguet-Bologne, MM. Jean-Philippe Bernier, Gérard Dionnet et Pierre Martin. Vers 13 heures, la municipalité d'Oz invita les participants à un copieux buffet-apéritif, servi à l'extérieur sous un soleil radieux. Puis tous se retrouvèrent dans la grande salle pour un repas servi par un traiteur du village qui fit honneur à sa réputation. À 16 h., le conseil se retira pour désigner son nouveau bureau.

P. 1, 2 : Remerciements – P. 3 : Généalogie, ça avance ! – En bref... - P. 4, 5 : La fin justifie les moyens – P. 5 : En bref... (suite) – P. 6, 7 : Commémoration du centenaire du banquet de Livet P. 8 : Informations complémentaires sur les chapelles et oratoires de l'Oisans.

Nous tenons à remercier chaleureusement :

- M. Wendling et son équipe municipale pour l'accueil, la disponibilité, et l'organisation irréprochable, les salles étant prêtes dès le matin, avec même un fléchage mis en place (l'expérience d'une station !).

- Nos élus, M. Christian Pichoud, vice-président du Conseil Général de l'Isère, présent à toutes nos assemblées, et Didier Migaud, notre député, qui a soutenu nos actions ayant pour objectif d'éviter le « foudroisement » des mines de La Gardette-Le Pontet, et a transmis notre pétition aux Ministres concernés (Industrie et Environnement) relative à la défense de la tradition des cristalliers.

- Le SIVOM de l'Oisans aux 6 vallées, pour son aide concrète, se traduisant par l'augmentation de notre subvention (qui passe de 2 200 à 3 000 €).

- Les maires des communes des deux cantons du Bourg-d'Oisans et de La Grave qui nous aident, d'une façon ou d'une autre (subventions exceptionnelles, achats de notre livre sur les chapelles et oratoires, mise à disposition d'une salle, prêt de matériel, etc.).

- La Caisse locale du Crédit Agricole Sud-Rhône-Alpes, son Conseil d'Administration et son directeur M. Denis Chevalier, pour sa dotation de 3 000 € devant financer 4 tables de lecture à placer sur les sentiers des protestants de la vallée du Ferrand.

- L'ONF qui a donné son accord pour nos travaux à Rochetaillée, supervisés par M. de Baudouin, et la commune du Bourg-d'Oisans qui soutient cette opération de réhabilitation.

- La Maison du Parc des Ecrins qui a mis sa salle à notre disposition pour organiser les journées du film de haute montagne.

- Notre ancien Président Gaston Savioux, que des problèmes de santé contraignent à un repos forcé, et qui a souhaité de ce fait se retirer pour un temps du Conseil d'Administration.

- Les personnalités qui avaient tenu à être présentes à notre assemblée générale : MM. Roger Canac, l'un de nos pères-fondateurs, à ce titre président d'honneur de l'association, le Dr Barnola de La Mure, Robert Aillaud, Président des « Amis de l'Histoire du pays vizillois », Raymond Joffre, Président des Ecrivains Dauphinois et des « Amis du livre en Oisans », qui nous a associés aux récentes journées culturelles de Bourg-d'Oisans.

- Madeleine Martin, notre vice-présidente, rédactrice en chef de notre Bulletin tant attendu, nos délégués en communication Oleg Ivachkévitich, vice-président, et Aurélien Soustre (qui a créé notre site Internet), nos responsables de section (en particulier Josette Rémy, Paul Couchoud et Gérard Gaude) qui s'investissent efficacement dans leurs domaines respectifs, ainsi que tous les autres membres du bureau qui assument souvent des tâches ingrates mais oh combien nécessaires (Joëlle Claveyrolas pour la trésorerie jusqu'à fin décembre et Josette Buisson au secrétariat).

- Nos remerciements vont aussi aux 300 membres (environ) de « Coutumes et Traditions » qui, en renouvelant chaque année leur adhésion, soutiennent concrètement nos actions, et participent ainsi à la dynamique qui porte de l'avant notre Association. Merci enfin à tous les administrateurs (et administratrices) qui nous ont accordé leur confiance en nous reconduisant pour trois autres années à la tête du nouveau bureau. Que ceux que nous aurions pu oublier veuillent bien nous pardonner.

Le Président, Bernard FRANÇOIS

#### **COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU :**

*Présidents d'honneur :* Roger Canac,  
André Dode, Gaston Savioux

*Président :* Bernard François

*Vice-Présidents :* Madeleine Martin, Oleg Ivachkévitich

*Secrétaire :* Josette Buisson

*Secrétaire-adjoint :* Aurélien Soustre

*Trésorière :* Corinne Guiguet-Bologne

*Trésorière-adjointe :* Geneviève Albarede

*Chargée des adhésions et cotisations :* Joëlle Claveyrolas

# Généalogie Ça avance !



La section généalogie s'allie avec le Centre Généalogique du Dauphiné afin de créer une section locale. À partir de l'année prochaine, la section assurera une permanence mensuelle. Elle aura les moyens de répondre aux demandes des généalogistes amateurs et, pour ce faire, proposera une base numérisée de plus de 2 millions d'actes sur le département, une base papier, de la documentation, une aide...

La vocation de la section et du Centre de Généalogie du Dauphiné est l'entraide, tous les documents ont été méticuleusement rassemblés, classés et en partie numérisés par des généalogistes amateurs pour d'autres généalogistes amateurs. Le CGD est une association forte d'environ 2000 membres et active depuis 30 ans.

Dans le prochain bulletin je vous donnerai de plus amples renseignements mais, si vous avez des questions et des remarques, n'hésitez pas à me contacter

soit par mél à : [genealogie.oisans@wanadoo.fr](mailto:genealogie.oisans@wanadoo.fr) soit par courrier postal :

**Jean-Philippe BERNIER - la Bernarde -38520 - Bourg d'Oisans.**

À bientôt . . . . .

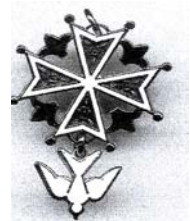
## En bref (voir aussi page 5) :

*Un Conseil d'Administration s'est tenu le jeudi 16 novembre au Bourg d'Oisans. Le point a été fait sur les activités et sur les projets en cours :*



Le "**Cinéma jeune public**", du 29 octobre au 4 novembre a connu une baisse de fréquentation par rapport à l'an dernier. Nous poursuivrons néanmoins cette manifestation si Vizille reste associé.

*Sur "Le Chemin des Protestants", 4 tables de lecture ont été posées par l'équipe de Gérard Gaude. Elles seront inaugurées officiellement au printemps.*



**La "Voie romaine de Rochetaillée"** (où les chantiers de débroussaillage de l'Association se sont succédés) semble être promise à un bel avenir si la commune du Bourg d'Oisans soutient fortement notre action. Conservation du Patrimoine, Archéologie, intérêt touristique ? À suivre...



Une guerre de clochers ?

# **La fin justifie les moyens**

Pierre Hétroy



"Chapelles et Oratoires de l'Oisans", l'excellent ouvrage de nos amis Madeleine, Bernard et Oleg, édité par l'Association, nous invite, entre autres, à nous attarder particulièrement sur le plus haut chef-lieu du canton de Bourg d'Oisans, Villard-Reymond, surplombant à 1650 mètres d'altitude la vallée de la Lignarre ainsi que sur son plus proche voisin, Villard-Notre-Dame : deux communes accrochées dos à dos sur les flancs de l'impressionnante falaise dominant à l'ouest la plaine du Bourg. Nous y apprenons ainsi que Villard-Reymond qui s'appelait alors Villard-Saint-Jean, nom qui, il y a peu, lui était encore donné parfois par nos anciens, avait changé de statut en 1684. De l'état de paroisse dépendante de Villard-Eymond (l'actuel Villard-notre-Dame), il eut l'honneur d'être élevé au rang de paroisse autonome. Que signifiait cette transformation pour ce village du bout du monde ?

Les archives départementales nous en donnent la réponse qui se révèle être le fruit de l'esprit matois des montagnards du XVII<sup>e</sup> siècle qui sommeille depuis toujours, dit-on, en chacun des dauphinois.

Villard-Notre-Dame avait une église et un prêtre titulaire en son presbytère et les offices y étaient célébrés comme en toute paroisse du royaume.

Villard-Reymond avait pourtant lui aussi une église mais pas de prêtre à demeure qui assumât le service religieux. Aussi les habitants de ce village devaient-ils notamment se rendre chaque dimanche au Villard voisin pour assister à la messe, ce qui, en hiver, représentait de surcroît une difficulté majeure. À plusieurs reprises, poussés par un brin de jalousie, ils avaient exprimé leur désir d'indépendance vis à vis de leurs voisins ainsi que la nécessité pour eux-mêmes d'avoir un prêtre qui leur assurât les offices dominicaux et les cérémonies rituelles, des vêpres aux communions, des baptêmes aux enterrements. C'est ainsi, comme le notent les auteurs du livre, qu'au mois de juillet 1683, Monseigneur le Camus, évêque de Grenoble, en visite pastorale à Ornon manifesta le désir de se rendre au Villard-Reymond pour entendre les doléances de ses ouailles.

On imagine l'évêque, accompagné des autorités ornonaises descendant jusqu'à la Lignarre et retrouvant au hameau du Villaret la délégation du Villard-Reymond venue l'accueillir avec un mulet pour le guider dans la rude montée à travers prés et forêts. Pendant le trajet on évoqua sans aucun doute de nouveau la requête des habitants et on proposa à Monseigneur de le conduire, après un repos mérité, jusqu'à la lointaine paroisse voisine afin qu'il puisse se rendre compte que,

même en été, le parcours est long et dangereux pour les bons chrétiens qui vont assister aux offices.

Après le repas, le prélat fut hissé de nouveau sur la mule et il fallut trois heures au cortège pour atteindre Villard-Notre-Dame séparée de sa voisine par un vol d'oiseau de 2 km 500 !

Le prélat y arriva harassé et effrayé. Le compte-rendu de la visite décrit clairement les difficultés de parcours : passages vertigineux, montées harassantes, descente interminable... Pour rejoindre le Bourg d'Oisans avant de retrouver son palais épiscopal, monseigneur préféra certainement éviter un retour en arrière et descendre vers la plaine par le sentier de la Gardette, bien aménagé, lui !

La démonstration fut convaincante ... Villard-Reymond fut élevé dès l'année suivante au rang de paroisse à part entière et obtint "son" curé à demeure.

En 1757, soit plus de soixante-dix ans plus tard, Monseigneur de Caulet, évêque de l'époque, au cours d'une visite pastorale dans l'Oisans, se rendit au Villard-Reymond. Il y trouva une église remise en bon état puis voulut se rendre au Villard-Notre-Dame comme l'avait fait Monseigneur Le Camus.

\*\*\*\*\*

Parti à deux heures de l'après-midi, il atteindra son but une demi-heure plus tard environ. Par quel miracle le chemin s'était-il autant raccourci ? On a peine à croire que le sentier se soit à ce point amélioré ! Les archives sont muettes sur les supputations éventuelles de l'éminent visiteur.

L'explication semble évidente.

Lors de la première visite de l'évêque les habitants du Villard-Reymond, pour appuyer leur discours, auraient usé de malice en emmenant le prélat non par le chemin le plus direct, large, très court et pratiquement plat, mais par le col du Loup et la rude montée aux échappées impressionnantes sur la plaine du Bourg puis le long de la crête au bout de laquelle se dresse à plus de deux mille mètres d'altitude la croix du Carrelet. De là, ils descendirent en zigzagant par l'interminable pré pentu qui, sur 500 mètres de dénivelée, aboutit à la paroisse voisine.

Certes, les trajets des deux évêques ne sont pas précisés mais la différence entre leurs durées incite à penser à une évidente supercherie.

Il faut espérer que dans sa grande mansuétude l'Éternel ne tiendra pas rigueur aux habitants de Villard-Saint-Jean puisqu'ils ont agi ainsi pour mieux lui rendre grâce de ses bienfaits !

## En bref (suite)

## Rêvons à l'été prochain... et préparons-le

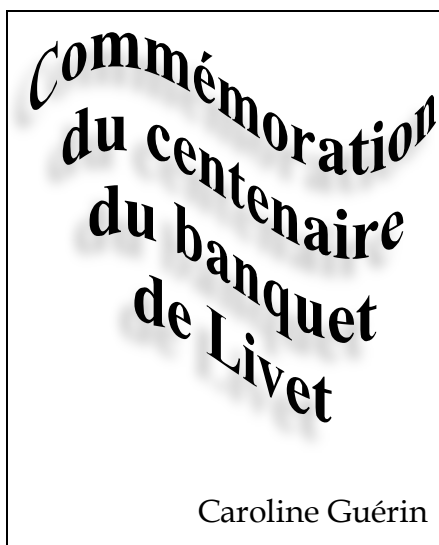
Montagn'Art 2007 se tiendra à Venosc. Le thème des tableaux soumis au vote du public est double, au choix de l'artiste :

"Les sentiers et ruelles" ou "les fours à pain".



*Le 20<sup>e</sup> anniversaire de la création du Musée des Minéraux devrait être célébré en 2007. Une exposition ayant pour thème le quartz et son exploitation est prévue. L'association sera à cette occasion le partenaire du Musée. C'est pourquoi **la prochaine Assemblée Générale** aura lieu le dimanche 23 septembre 2007 au Bourg d'Oisans pour profiter de l'exposition au Musée des Minéraux et du colloque prévu la veille, samedi 22. Nous en reparlerons dans les mois à venir.*

Le site Internet : [coutumestraditionsoisans.com](http://coutumestraditionsoisans.com), régulièrement mis à jour par Aurélien Soustre, aura bientôt informé 1550 visiteurs sur notre existence et nos activités.



*À partir du mois de décembre 2006 le Musée de la Romanche exposera objets, photographies et divers documents écrits relatifs à la période évoquée ci-contre. Ainsi, vous pourrez découvrir des pièces encore inédites conservées aux Archives ou par des particuliers.*

*Le musée et l'association des Amis du Musée seront heureux de vous faire découvrir toute la richesse du patrimoine de la commune de Livet-et-Gavet les mardis, mercredis et vendredis de 15h à 18h sauf les jours fériés. Les groupes (scolaires et associatifs) peuvent prendre rendez-vous pour une visite guidée du lundi au samedi inclus.*

*Renseignements : 04-76-68-42-00*

*(ou message sur répondeur)*

*[musee.romanche@wanadoo.fr](mailto:musee.romanche@wanadoo.fr)*

C'était un 28 octobre de l'année 1906 à Livet.



C'était un jour de fête dans ce village de la vallée de la Romanche. Les habitants venaient de remporter un procès historique contre la Société Electro-Chimique de la Romanche (S.E.C.).

Qu'elle fut l'objet de ce combat extraordinaire qui fit date dans les annales du Canton d'Oisans ?

Il faut remonter en 1898 lorsque la S.E.C. rachète les droits d'exploitation de la centrale de Livet aux habitants, qui la cédèrent à bas prix, à condition que la force électrique soit utilisée sur place pour le développement d'une activité industrielle.

Pour échapper à la ruine, la S.E.C. construit une nouvelle centrale et passe un contrat d'Energie Electrique avec la ville de Grenoble.

Cette initiative malheureuse provoqua le courroux des habitants de Livet qui, immédiatement, rompirent le contrat les liant à la société Electro-Chimique et portèrent l'affaire devant la justice dès 1903.

Livet fut alors le théâtre de protestations véhémentes malgré l'intervention de la Gendarmerie et des escadrons de militaires spécialement réquisitionnés pour faire exécuter les travaux de lignes pendant toute la durée du procès. Des campagnes de presse virulentes se firent l'écho des mésaventures des Livetons afin d'alerter les pouvoirs publics.

Au terme du procès, les habitants gagnèrent la partie, mais ce n'était sans compter sur la détermination des dirigeants de la S.E.C. qui ne pouvaient se résoudre à abdiquer. Ces derniers firent appel auprès de la cour de justice.

C'est alors qu'intervint Charles Albert Keller, alors locataire des usines de Livet. Ce dernier, muni des pouvoirs de la Société Civile imposa à la S.E.C. un arbitrage judiciaire dans lequel la défaite serait honorable.

Les propositions de médiation furent les suivantes :

La S.E.C. doit se procurer une autre source d'électricité pour continuer à fournir la ville de Grenoble avant le délai entendu de trois ans.

Les habitants de Livet recevront alors en contrepartie de la S.E.C. des indemnités pour couvrir les frais de procès et pour le préjudice de détournement d'électricité vers Grenoble pendant 3 ans.

Mais, ce qui advint alors à l'issue de cette bataille juridique, changea à jamais le destin du village de Livet pour plusieurs années. En effet, Ch. A. Keller développa son industrie Electro-Chimique, société qui compta dans l'effort de guerre de 1914-1918.

Une partie des indemnités servirait à apporter des améliorations dans le village, à ériger une fontaine monumentale qui rappellerait à tous les luttes et la victoire de Livet.

C'est ainsi que la statue de Polyte\* (1912) trône encore devant les marches de la Mairie de Livet.

Enfin, une partie servirait à organiser une fête et un banquet de réconciliation.

Ce banquet eut lieu le 28 octobre de 1906.....

*\* Pourquoi cet aimable bambin porte-t-il ce prénom ?  
Personne, actuellement, ne semble pouvoir l'expliquer...*



Le village était décoré d'une multitude de guirlandes multicolores, des banderoles peintes étaient tendues sur toute la traversée du bourg. Chaque maison était décorée de la plus belle façon qu'il soit et chacun avait planté un sapin devant sa porte. L'humeur était joviale ; partout on pouvait lire « Bienvenue à tous ! »

Tout le village était rassemblé devant l'habitation de M. Keller dans l'attente de l'arrivée imminente du Vice-président de la Chambre des Députés, M. Cruppi qui avait soutenu et défendu ardemment les habitants de Livet. Il avait su faire prévaloir la juste cause de leur combat. Après une fiévreuse attente animée par les « Sonneurs de l'Oisans », des salves d'artillerie saluèrent enfin l'arrivée de leur défenseur. Accompagné de M. Keller, en qui les habitants voient un « conseiller avisé », les deux hommes sont accueillis sous les applaudissements, alors que retentit une vibrante « Marseillaise ».

A midi, le banquet, qui se tient dans le hall de l'usine Keller, accueille environ 200 convives ! Sur un panneau, au fond de la salle magnifiquement décorée, on peut lire « le droit a été notre force », slogan de circonstance célébrant une grande fête du travail, une victoire citoyenne. Le repas, servi par l'hôtel Giniès de Bourg d'Oisans fut pantagruélique, en voici le succulent détail :

*Beurre de l'Oisans, Olives*

*Petites Bouchées Princesse*

*Truites des gorges de la Romanche, sauce Mousseline*

*Rosbeef de Lyon à la financière*

*Lièvre du Taillefer à la Bourguignonne*

*Galantine à la gelée*

*Petits pois à la Française*

*Grives de Chamrousse*

*Salade de la Vaudaine*

*Gâteau Dauphinois*

*Desserts et vins*

Et, au moment des desserts, les discours se succèdent, reprenant les événements de cette glorieuse épopée. Lorsqu'enfin la nuit tombe, c'est un spectacle féérique que découvrent nos visiteurs : le village est illuminé par d'innombrables ampoules électriques alors qu'aux pieds des rochers, un feu d'artifice éclate sous les applaudissements. M. Cruppi visite les usines Keller, enchanté de constater qu'effectivement l'électricité produite sert aux ateliers de production construits dans la vallée, fournissant du travail aux habitants.

C'est l'heure du départ. Chacun se presse pour attraper les derniers tramways, traversant les bâtiments d'usines fièrement illuminés, incendiant la Romanche de reflets pailletés,



« laissant les spectateurs sous l'impression de vivre un conte fantastique des Mille et Une Nuits » comme le soulignait Historius, journaliste des « Alpes Pittoresques », témoin historique de cette journée.

**Informations complémentaires sur les  
CHAPELLES RURALES ET ORATOIRES DE L'OISANS.  
Inlassablement recueillies par notre Président, Bernard François.**

*Nos recherches aux Archives Départementales de l'Isère nous permettant de découvrir, à l'occasion, de nouvelles informations sur les chapelles rurales et oratoires de l'Oisans, nous avons jugé utile d'en faire profiter nos adhérents et amis lecteurs. Nous conseillons vivement de les annexer à l'ouvrage publié par notre Association en septembre 2005.*

***SAINT-CHRISTOPHE EN OISANS***

***La Bérarde***

*En 1728, Mgr Jean de Caulet notait que la chapelle était sous le vocable de la Nativité de Notre-Dame. Elle était alors en bon état, voûtée, et couverte d'ardoises. La fondation de 3 livres était payée par les héritiers de Claude Richard. Ces informations seront confirmées en 1757.*

***Les Etages***

*Lors de la même visite, l'évêque de Grenoble signalait l'existence de la chapelle des Etages, dédiée à la Conception de Notre-Dame. Elle était couverte en chaume et lambrissée à l'intérieur. Christophe Favier et Claude Vial y avaient fondé deux messes annuellement pour un revenu de 3 livres.*

***Lanchâtra***

*La chapelle N.D. des Neiges ne subsistait plus en 1728, n'en restant que des « mesures ». En 1757, l'évêque ordonna aux habitants du hameau de la rétablir et de la doter.*

***Pré Clot***

*La visite de 1757 signale une chapelle fondée le 8 juillet 1737 par Jean et Guillaume Clot, père et fils, sous une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres pour 4 messes. Elle était sous le vocable de St Antoine et Ste Brigitte.*

***Le Puy***

*Dans ce hameau, une chapelle, sous le vocable du St Sauveur, est signalée en 1728. En bon état, elle était voûtée et couverte de chaume. Pierre Turc y avait fondé 2 messes annuellement au revenu de 40 sols. Les mêmes indications seront reprises en 1757.*

*Deux oratoires champêtres, « peu éloignés de l'église », sont évoqués par Mgr de Caulet en 1757, ainsi qu'un 3<sup>e</sup> « à la montagne de la Ragea (?) où il ne se célèbre point de messe.*

*Les habitants profitèrent de la présence de prélat pour lui demander l'autorisation de fêter la Saint-Claude, ce qui leur fut accordé.*

*Répondant au Préfet de l'Isère en avril 1903, le maire de St-Christophe indiquait qu'il n'existait dans la commune que deux chapelles, situées respectivement à la Bérarde et à l'Enchâtras, ayant comme desservant le curé de la paroisse qui s'y rendait une ou deux fois par an.*

*Relevons qu'il existe aujourd'hui à la sortie de St-Christophe (La Ville), côté La Bérarde, une croix en métal qui rappellerait une chapelle dédiée à Saint Claude. Le terrain où elle est érigée est d'ailleurs cadastré sous le nom « la croix de la chapelle »<sup>1</sup>. Nous pouvons donc en déduire que cette croix s'est substituée à l'un des deux oratoires, relativement proches de l'église, signalés par l'évêque de Grenoble en 1757.*

1 - Informations données par M. et Mme Leplat que nous remercions.